



LAW OFFICE OF ATOOSA VAKILI

US IMMIGRATION LEGAL SERVICES

28202 Cabot Road, Suite 300, Laguna Niguel CA 92677 | (949) 667-0976 | www.usils.com | info@usils.com

Un avocat en immigration qui partage vos rêves

En tant qu'avocat spécialisé en immigration, je me rends compte que la décision de venir aux États-Unis de façon permanente, en tant qu'investisseur, avec un visa de travail, ou même en tant qu'étudiant est une décision que vous n'avez pas prise à la légère. Quitter sa patrie est l'une des décisions les plus stressantes de notre vie. Je l'apprécie pleinement et je veux vous aider à éviter les obstacles auxquels vous pourriez être confrontés au cours de ce voyage. Mon équipe et moi sommes prêts à vous aider à chaque étape du processus.

Que vous déménagez pour rejoindre des membres de votre famille, commencer une nouvelle carrière, ou investir dans l'avenir de vos enfants et petits-enfants, je peux vous aider de manière intelligente et pratique: En tant qu'avocat spécialisé en immigration, je vous aide à améliorer vos chances de la réussite et à vous assurer que le gouvernement américain aura tous les documents juridiques, financiers et personnels dont il a besoin pour vous accueillir. Je peux également vous aider à élaborer une stratégie d'immigration personnalisée qui répondra le mieux à vos besoins.

Notre réseau de collègues et de professionnels comprend des conseillers fiscaux expérimentés, des conseillers immobiliers et financiers et même des professionnels de l'éducation et du développement de carrière. Je suis ici pour vous aider à atteindre vos objectifs de déménager aux États-Unis et à rendre cette transition aussi harmonieuse et efficace que possible.

Non-Immigrant Employment/Investment Based Visas:

Visas basés sur l'emploi / l'investissement des non-immigrants:

Nous travaillerons avec votre employeur pour effectuer toutes les étapes afin que vous puissiez obtenir votre visa de travail le plus rapidement possible. En règle générale, nous pouvons également obtenir un visa pour votre conjoint et vos enfants afin qu'ils puissent vous accompagner aux États-Unis. Nous sommes spécialisés dans les visas H1B, E, L, ainsi que les visas O et P.

Dans d'autres cas, un demandeur décide d'investir dans une entreprise américaine et d'obtenir une résidence temporaire et un permis de travail grâce à l'investissement commercial.

B-1 Visiteur commercial temporaire

Un visa B-1 vous permet généralement de venir aux États-Unis pour une courte période afin de vous engager dans une activité commerciale limitée et à relativement court terme. Nous évaluerons votre cas et votre situation et vous aiderons à déterminer si vous devez prolonger votre visa ou modifier le type de visa que vous devez rester aux États-Unis pendant la durée souhaitée.



LAW OFFICE OF ATOOSA VAKILI

US IMMIGRATION LEGAL SERVICES

28202 Cabot Road, Suite 300, Laguna Niguel CA 92677 | (949) 667-0976 | www.usils.com | info@usils.com

E-1 Catégorie de visa américain - Négociants en vertu de traités

Le visa E-1 permet aux employés de déménager et de travailler aux États-Unis uniquement pour poursuivre ou s'engager dans un commerce substantiel entre leur pays d'origine et les États-Unis.

Nous travaillons avec d'autres experts dans le domaine, tels que des CPA, des rédacteurs de plans d'affaires, etc. pour vous assurer que votre demande de visa E-1 est dans des conditions optimales pour examen par l'agent consulaire ou USCIS.

Les visas E-1 sont généralement délivrés pour une durée maximale de 2 ans et peuvent être renouvelés jusqu'à 2 ans, indéfiniment. Nous pouvons vous aider à vous tenir au courant de votre statut de visa et de vos renouvellements. Les titulaires d'un visa E-1 peuvent demander à leur famille (conjoint et enfants de moins de 21 ans) de les rejoindre sous le même visa et les conjoints peuvent également obtenir une autorisation de permis de travail.

Catégorie E-2 - Investisseurs visés par un traité

Le visa E-2 permet à un investisseur ou à son dirigeant de déménager et de travailler aux États-Unis pour développer ou superviser une entreprise dans laquelle il a investi de manière substantielle.

Nous travaillons avec d'autres experts dans le domaine, tels que des CPA, des rédacteurs de plans d'affaires, etc. pour vous assurer que votre demande de visa E-2 est dans des conditions optimales pour examen par l'agent consulaire ou USCIS.

Les visas E-2 sont généralement délivrés pour une durée maximale de 2 ans et peuvent être renouvelés jusqu'à 2 ans, indéfiniment. Nous pouvons vous aider à vous tenir au courant de votre statut de visa et de vos renouvellements. Les titulaires d'un visa E-2 peuvent voir leurs familles (conjoint et enfants de moins de 21 ans) les rejoindre sous le même visa et les conjoints peuvent également obtenir une autorisation de permis de travail.

Visas H-1B - Professions spécialisées

Cette catégorie de visa est connue sous le nom de visa de travail « profession spécialisée ». De nombreux employeurs utilisent le visa H-1B pour amener des employés instruits et spécialisés aux États-Unis.

La règle générale est que les demandes de visa peuvent commencer à être déposées à partir du 1er avril de chaque année et il y a un plafond qui se remplit assez rapidement. Cependant, il existe des exceptions à cette règle pour certaines personnes et nous vous aiderons à déterminer si vous êtes admissible à ces exceptions. S'ils sont mariés, le conjoint et les enfants non mariés de moins de 21 ans des titulaires d'un visa H-1B peuvent demander et accompagner l'employé H-1B aux États-Unis.



LAW OFFICE OF ATOOSA VAKILI

US IMMIGRATION LEGAL SERVICES

28202 Cabot Road, Suite 300, Laguna Niguel CA 92677 | (949) 667-0976 | www.usils.com | info@usils.com

Visas H2 - Travailleurs temporaires

Le programme H-2B permet aux employeurs américains ou aux agents américains qui satisfont à des exigences réglementaires spécifiques de faire venir des ressortissants étrangers aux États-Unis pour occuper des emplois temporaires agricoles (H2A) ou non agricoles (H2B).

Visa stagiaire H3

Le visa américain non immigrant H-3 est destiné à une personne venant temporairement aux États-Unis dans l'un des cas suivants :

- Un stagiaire - pour recevoir une formation, autre qu'une formation universitaire ou médicale, qui n'est pas disponible dans le pays d'origine de l'étranger. Un "stagiaire" H-3 doit être invité par une personne ou une organisation. Si la requête est approuvée, le stagiaire peut être autorisé à rester aux États-Unis jusqu'à 2 ans.
- Un visiteur d'échange d'éducation spéciale - pour participer à un programme de formation de visiteur d'échange d'éducation spéciale pour les enfants ayant des handicaps physiques, mentaux ou émotionnels. Si la demande est approuvée, le visiteur d'échange d'éducation spéciale peut rester aux États-Unis jusqu'à 18 mois.

I Visas - Représentants des médias étrangers

Les visas américains de la catégorie des visas I incluent les visas pour les journalistes, les équipes de tournage, les éditeurs et les professions similaires. S'ils sont mariés, le conjoint et les enfants de moins de 21 ans peuvent accompagner ou suivre pour rejoindre un titulaire de visa I. Vous devez montrer que vous représentez un média d'information étranger (presse, radio, cinéma ou autre média d'information étranger), que vous venez aux États-Unis pour exercer uniquement cette profession et que vous avez un siège social dans un pays étranger .

Visa de visiteur d'échange J-1

Le visa d'échange de visiteurs J-1 est destiné à ceux qui veulent participer à un programme approuvé dans le but d'enseigner, d'instruire, de mener des recherches, de recevoir une formation business ou de recevoir une formation ou une formation médicale supérieure. Les nounous/au pairs et certains moniteurs de camp entrent également dans cette catégorie.

Certains non-immigrants J-1 entrent aux États-Unis spécifiquement pour travailler (en tant que chercheur, nounou, etc.) tandis que d'autres ne le font pas. Votre conjoint et vos enfants célibataires



LAW OFFICE OF ATOOSA VAKILI

US IMMIGRATION LEGAL SERVICES

28202 Cabot Road, Suite 300, Laguna Niguel CA 92677 | (949) 667-0976 | www.usils.com | info@usils.com

de moins de 21 ans, quelle que soit leur nationalité, ont droit au classement J-2. Votre conjoint et vos enfants ont le droit de travailler pendant leur séjour aux États-Unis.

Visas L - Transferts intra-entreprise

Les visas L-1 sont des visas américains disponibles pour les cadres, les managers et les employés spécialisés se déplaçant vers les sites affiliés américains de leur employeur. L'employé qualifié doit avoir travaillé pour l'entreprise ou ses filiales pendant au moins un an au cours des trois dernières années. Les visas L sont initialement délivrés pour un à trois ans, avec des prolongations de deux ans possibles.

Le salarié transféré peut être accompagné ou suivi par sa famille (conjoint et enfants non mariés de moins de 21 ans) relevant de la catégorie non immigré L-2. Les conjoints des travailleurs L-1 peuvent obtenir des permis de travail et des autorisations de travail.

Visas O - Capacités extraordinaires

Le visa américain O-1 est destiné aux personnes ayant une "capacité extraordinaire" dans l'un de certains domaines tels que: les sciences, les arts, l'éducation, les affaires ou l'athlétisme. Les personnes qui ont démontré un record de réalisations extraordinaires dans l'industrie du cinéma ou de la télévision et qui ont été reconnues à l'échelle nationale ou internationale pour ces réalisations peuvent également être éligibles pour un visa américain O tant qu'elles ont une offre d'emploi d'un employeur américain dans leur région de expertise ou réalisation.

Visas P - Athlètes et artistes

- Athlètes/Interprètes P-1 - Le visa P-1 s'applique à vous si vous venez temporairement aux États-Unis pour participer à une compétition sportive spécifique en tant qu'athlète, individuellement ou en tant que membre d'un groupe ou d'une équipe, à un niveau internationalement reconnu. de performance ou de se produire en tant que membre d'un groupe de divertissement reconnu internationalement comme exceptionnel dans la discipline pendant une période prolongée et substantielle.

La durée initiale du visa serait pour le temps qu'il faudra pour terminer l'événement, la compétition ou la performance, ne dépassant pas un an pour les artistes interprètes et cinq ans pour les athlètes.

- Programme d'échange réciproque P-2 - La classification P-2 s'applique à vous si vous venez temporairement vous produire en tant qu'artiste ou artiste, individuellement ou en groupe, qui se produira dans le cadre d'un programme d'échange réciproque entre une organisation du États-Unis et



LAW OFFICE OF ATOOSA VAKILI

US IMMIGRATION LEGAL SERVICES

28202 Cabot Road, Suite 300, Laguna Niguel CA 92677 | (949) 667-0976 | www.usils.com | info@usils.com

une organisation dans un autre pays.

- Artiste ou artiste P-3 faisant partie d'un programme culturellement unique - La classification P-3 s'applique à vous si vous venez temporairement pour vous produire, enseigner ou coacher en tant qu'artiste ou artiste, individuellement ou en groupe, dans le cadre d'un programme qui est culturellement unique. La durée initiale du visa serait pour le temps nécessaire pour terminer l'événement, ne dépassant pas un an.

Visas R-1 - Travailleurs religieux non immigrants temporaires

Un R-1 est un ressortissant étranger qui vient temporairement aux États-Unis pour être employé au moins à temps partiel par une organisation religieuse à but non lucratif aux États-Unis ou une filiale et pour travailler à titre religieux.

Immigrant Visas – Permanent Residence to USA

Immigration basée sur la famille :

Pétitions familiales :

Un citoyen américain ou un résident permanent des États-Unis peut demander à son conjoint et à ses enfants d'obtenir une carte verte et de déménager aux États-Unis. Un citoyen américain âgé de plus de 21 ans peut également demander à son parent ou à ses frères et sœurs d'obtenir des cartes vertes et de déménager aux États-Unis.

En fonction de la relation familiale, de l'âge du bénéficiaire et de son pays d'origine, le délai de disponibilité des visas variera. De plus, les longs délais d'attente pour les visas créent des complications dans de nombreux cas, car les bénéficiaires peuvent «vieillir» et atteindre l'âge de 21 ans en attendant que les visas leur soient disponibles.

Visas fiancé(e):

Un citoyen américain peut obtenir un visa temporaire pour amener son/sa fiancé(e) aux États-Unis afin qu'ils puissent se marier. Avec le visa fiancé(e) ou K-1 non-immigrant, votre fiancé(e) peut entrer aux États-Unis pendant 90 jours afin que votre cérémonie de mariage puisse avoir lieu. Une fois que vous vous êtes marié, votre conjoint doit déposer une demande de résidence permanente et peut rester aux États-Unis pendant que sa demande de carte verte est en cours de traitement.



LAW OFFICE OF ATOOSA VAKILI

US IMMIGRATION LEGAL SERVICES

28202 Cabot Road, Suite 300, Laguna Niguel CA 92677 | (949) 667-0976 | www.usils.com | info@usils.com

Visas d'immigrant basés sur l'emploi :

Catégorie EB-1 - Travailleurs prioritaires

Cette catégorie de visas d'immigrant est désignée pour :

- **Personnes aux capacités extraordinaires** : les travailleurs aux capacités extraordinaires sont définis par la statue comme ceux qui ont des capacités extraordinaires dans les domaines des sciences, des arts, de l'éducation, des affaires ou de l'athlétisme, qui ont été démontrées par une renommée nationale ou internationale soutenue, et dont les réalisations ont été reconnues sur le terrain grâce à une documentation abondante.
- **Professeurs et chercheurs exceptionnels** - Professeurs ou chercheurs reconnus internationalement comme exceptionnels dans un domaine universitaire spécifique, ayant au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement et/ou la recherche dans ce domaine, et entrant aux États-Unis dans un mandat ou un mandat- suivre un poste d'enseignement ou de recherche dans une université ou une institution similaire.
- **Cadres et directeurs de multinationales** - Un travailleur étranger qui a été employé au moins une des trois dernières années dans la même entreprise ou dans une société apparentée à un poste de direction ou de direction. Cette personne doit venir travailler aux États-Unis en tant que cadre ou à titre de gestionnaire. L'employeur américain doit avoir fait des affaires aux États-Unis pendant au moins un an.

Catégorie EB-2 - Professionnels diplômés de niveau supérieur ou personnes aux capacités exceptionnelles en sciences, en art ou en affaires:

Cette catégorie de visas d'immigrant est destinée :

- **Membres de professions titulaires de diplômes supérieurs** – Un employeur américain peut demander à embaucher une personne étrangère pour un poste nécessitant un diplôme supérieur à un baccalauréat. Comme alternative, un baccalauréat plus cinq ans d'expérience progressive dans le même domaine peut servir d'équivalent d'une maîtrise. Notre personnel est expérimenté dans la gestion du processus de certification du travail qui est généralement requis dans la catégorie EB-2 et nous vous assisterons, vous et l'employeur, à chaque étape du processus. De plus, il existe certaines exceptions à la règle générale, et nous évaluerons votre cas et vos qualifications pour déterminer la meilleure façon de procéder.
- **Travailleurs aux capacités exceptionnelles** – Il faut démontrer un degré d'expertise nettement supérieur à l'ordinaire. Pour les cas de dispense d'intérêt national, nous évaluerons vos



LAW OFFICE OF ATOOSA VAKILI

US IMMIGRATION LEGAL SERVICES

28202 Cabot Road, Suite 300, Laguna Niguel CA 92677 | (949) 667-0976 | www.usils.com | info@usils.com

informations d'identification et vos qualifications afin de déterminer la meilleure façon de procéder et nous vous aiderons à préparer votre dossier pour optimiser le succès.

Catégorie EB-3 – Travailleurs qualifiés, professionnels et autres travailleurs :

Cette catégorie de visas d'immigrant est destinée :

- Travailleurs qualifiés - qui doivent démontrer au moins deux ans d'expérience dans le domaine spécifique.
- Professionnels - qui doivent être titulaires d'un baccalauréat (nécessaire pour le poste et pour l'étranger).
- D'autres travailleurs – qui peuvent se qualifier pour un emploi nécessitant moins de deux ans d'expérience dans le domaine.

Immigration basée sur l'investissement EB-5 :

Le programme d'investissement pour l'immigration EB-5 est disponible pour les personnes et leurs familles qui sont prêtes à investir dans une «nouvelle» entreprise avec \$800,000 ou \$1,050,000, selon le programme d'investissement et son emplacement. Nous vous accompagnerons étape par étape dans votre recherche, en faisant appel à des experts pour examiner les projets d'investissement potentiels et approuver le projet dans lequel vous allez investir.

Les avantages de cette catégorie sont que le processus est souvent moins rigoureux, ne nécessitant aucune implication directe dans la gestion de l'entreprise (dans les cas de projet de centre régional, \$800,000 d'investissement). Le conjoint de l'investisseur et leur enfants de moins de 21 ans sont également éligibles et peuvent recevoir le statut de résident permanent par le biais de la même requête.

Visas d'aide humanitaire :

Le statut de réfugié ou l'asile peut être accordé aux personnes qui ont été persécutées ou qui craignent d'être persécutées en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité et/ou de leur appartenance à un groupe social particulier ou à leurs opinions politiques.

Une demande d'asile positive doit généralement être déposée dans l'année suivant l'arrivée du demandeur aux États-Unis. Si vous avez l'intention de déposer une demande d'asile, veuillez contacter notre bureau dès que possible. Nous examinerons votre cas et les faits et vous aiderons à déterminer la force de votre cas et les options qui s'offrent à vous.